



Vous êtes ici :

Hcéres [Huit départements et un secrétariat](#)

[Département d'évaluation des établissements](#)

Département d'évaluation des établissements (DEE)

Principale mission : évaluation des établissements, universités et écoles, relevant de l'enseignement supérieur français

Directeur du département : Pierre Glaudes

Chef de département : Florian Marquis

Missions

- › Organisation et mise en œuvre de l'évaluation des établissements du supérieur relevant du périmètre du Hcéres ;
- › Organisation et traitement des données nécessaires à, ou produites par, l'évaluation en lien avec les autres départements ;
- › Mesure de l'implication des organismes dans les sites universitaires, en collaboration avec le département d'évaluation des organismes et celui de la recherche.

Le département d'évaluation des établissements travaille en étroite articulation avec le département d'évaluation de la recherche, avec celui des formations et avec celui des organismes de recherche, ainsi qu'avec l'Observatoire des sciences et techniques, dans le cadre de l'intégration des travaux du Hcéres (évaluation intégrée).

[› En savoir plus sur l'évaluation des établissements](#)

[› Accédez aux rapports d'évaluation des établissements](#)

250

établissements (dont 75 universités et grands établissements, 39 écoles d'ingénieurs) évalués tous les 5 ans.

50

rapports d'évaluation produits par an

Contact

Département d'évaluation des établissements
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Courriel